

N°41

OCTOBRE 2020

WWW.CALITOM.COM

Actualités p.3
Le co-compostage
à la ferme



Bonnes pratiques p.9
Zéro déchet au jardin
en automne



Initiative locale p.11
L'épicerie ambulante
Amandine en vrac



POUBELLE, LA VIE

Le magazine d'information de Calitom, service public des déchets



calitom
service public des déchets

J'AGIS
pour réduire

une action du comité -20% déchets en Charente

Le sommaire

N° 41 - OCTOBRE 2020



2 - L'ÉDITO

3 - LES ACTUS

Le co-compostage à la ferme, la semaine européenne de la réduction des déchets...

4 - LE DOSSIER

Quand on tient au local, on le soutient...

8 - LES BONNES PRATIQUES

Les gants et les masques, le jardin en automne, décorations zéro déchet...

10 - À VOS CÔTÉS

Bourse aux gravats, portail en ligne de demande de subventions, jours fériés...

11 - INITIATIVE LOCALE

L'épicerie ambulante "Amandine en vrac"

12 - DÉCHETS DE SOINS

Mode d'emploi

Le mot de la nouvelle équipe de Calitom

Les élus de Charente ont fait le choix de me confier la présidence de Calitom pour les six prochaines années.

Conscient des changements qu'il nous faut opérer, nous portons un projet qui répondra, de manière globale et cohérente, aux nombreux enjeux auxquels nous devons faire face solidairement sur ce mandat.

La fiscalité nationale sur l'enfouissement, mode de traitement auquel la Charente fait encore largement appel, pourrait lourdement impacter le coût de nos activités. La réduction des déchets reste donc notre ligne de conduite.

Face aux grands enjeux environnementaux de notre époque, il est impératif que nous limitons la pression que notre consommation exerce sur les ressources naturelles de notre planète. Des solutions existent, à nous de les développer.

La révolution des pratiques à l'égard des bio-déchets doit concerner tous les charentais qu'ils habitent sur des territoires urbains ou ruraux et le compostage de proximité sera

à développer. Trop d'erreurs de tri sont encore constatées et quand on pense que 26% des déchets contenus dans les sacs noirs aurait pu trouver une solution de tri (sac jaune, déchèterie ou conteneur à verre), on mesure les efforts qu'il nous reste à faire. De la même manière, il est également possible de réduire les tonnages de tout-venant de déchèterie et de mieux trier sur ces sites qui comptent désormais 46 filières et favorisent l'économie circulaire locale.

Je suis persuadé que l'intelligence collective primera et fera émerger des innovations capables de renforcer la qualité du service fourni.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de la nouvelle équipe de Calitom à faire progresser la gestion des déchets au bénéfice de tous les charentais.

Très bonne lecture des actualités de cette période qui vont déjà dans ce sens.

Michaël LAVILLE,
Président de Calitom

Poubelle, la vie
MAGAZINE D'INFORMATION DE CALITOM,
SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

• **Directeur de publication** : Michaël Laville •
Rédaction/mise en page : service communication Calitom • **Photos** : Calitom, AdobeStock, ecosystem • **Impression** : Fabrègue - 109 000 ex
• **Périodicité** : 4 fois par an • **Dépôt légal** : octobre 2020 • ISSN : 2106-7988 • **Éditeur** : Calitom, 19 rte du Lac des Saules, ZE la Braconne, 16600 Mornac • **N° vert** : 0 800 500 429 • **Site internet** : www.calitom.com • **Coût** : 0,20 €HT/exemplaire • Imprimé sur papier 100 % recyclé avec des encres d'origine végétale



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter :

Calitom, service public des déchets
19 route du Lac des Saules
ZE la Braconne
16 600 Mornac

n° vert 0 800 500 429
www.calitom.com

Les articles de ce magazine liés aux consignes de tri des sacs jaunes, à la prévention et au traitement concernent tous les lecteurs. Les sujets qui traitent de la collecte des déchets et des déchèteries ne concernent que les habitants desservis par le service de collecte de Calitom. Si vous êtes habitant de la CDC du Rouillacais, ces informations ne vous sont pas destinées.

100% VÉGÉTAUX



M. Sauvatre, agriculteur à « Le Tâtre », enrichit ses sols avec les végétaux apportés sur cette déchèterie. Soyez vigilants, le contenu de cette benne sera troyé puis épandu dans ses champs.

La qualité des dépôts est indispensable. PAS DE PLASTIQUE DANS LES CULTURES !

Acceptés



Absolument interdits

sacs en plastique, pots et fleurs en plastique, filets, ficelles, bois...

17 agriculteurs pour traiter localement les déchets verts

Depuis le mois de septembre en déchèterie, les portraits des agriculteurs qui récupèrent localement les déchets végétaux pour enrichir leurs cultures sont mis à l'honneur.

Pour réduire les coûts de transport et de traitement et le nombre de kilomètres parcourus, le co-compostage à la ferme apporte à tous une solution de proximité économique et écologique. Mais pour cela, la qualité des apports doit être irréprochable. C'est ce que rappelle cette opération réalisée en déchèterie.

Sont absolument interdits dans les bennes à végétaux : sacs en plastique, pots et fleurs en plastique, filets, ficelles, bois...

Sur 34 000 tonnes de végétaux collectés par an sur les déchèteries (soit 92 kg/an/hab), 15 000 tonnes sont acheminées chez les agriculteurs.

Du 21 au 29 novembre, participez à la Semaine de la Réduction des Déchets

La Charente se mobilise pour la 12^{ème} édition de cet événement européen qui vise à sensibiliser à la réduction des déchets. Ateliers compostage, réparation de vélos, gaspillage alimentaire, couture, produits d'entretien et cosmétiques, conférences, visites de sites... Un programme d'animations accessibles sur l'ensemble du département !

i Programme disponible sur www.calitom.com

Les ateliers autour du réemploi, de la réparation, du zéro déchet organisés à Calitorama à Châteaubernard ont repris. Consultez le programme sur www.calitom.com. Gratuits sur inscription.



• DES CONTENEURS ENTERRÉS À SEGONZAC

Depuis juillet, 12 emplacements d'apports volontaires enterrés pour les sacs noirs et jaunes, dont 4 équipés pour le verre, ont été installés dans le centre-ville de Segonzac. Ces points sont destinés aux habitants et commerçants. Une solution plus pratique, accessible 24h/24 et 7j/7 et qui répond à une problématique d'accès aux rues étroites.

Plus de
650 000
jouets jetés



chaque année en France



Moins de déchets : les entreprises agissent aussi !

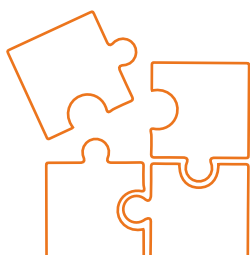
Lancée début septembre, la 3^{ème} édition du Pacte Efficacité Matières regroupe 17 entreprises volontaires du Grand-Angoulême et des autres collectivités charentaises. L'objectif est de réduire la production de leurs déchets grâce à un programme d'accompagnement de 2 ans avec Calitom, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente, Soltena et le service économique de GrandAngoulême. La 2^{ème} édition qui rassemble 15 entreprises du Grand Cognac est en cours avec un bilan final prévu en juin 2021.

i La 1^{ère} édition, lancée en 2016, a permis à 15 entreprises de réaliser au total par an : 260 000 € d'économies, 250 tonnes de déchets évités, 110 tonnes de déchets valorisés.



Quand on tient au local, on le soutient...

Afin de permettre aux citoyens de changer leurs pratiques de consommation, l'offre doit s'organiser. Bien plus d'entreprises et d'associations que l'on ne croit se développent et agissent dans ce sens en proposant des produits ou des services engagés. La Charente aussi recelle d'initiatives et projets méritants.



Depuis de nombreuses années, Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac sont partenaires des actions de sensibilisation et d'accompagnement au développement durable menées par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers de la Charente. Pour compléter ces démarches Eco-Défis et Pacte Efficacité Matières, le programme de réduction des déchets "J'agis pour Réduire" a souhaité valoriser et dynamiser les initiatives locales visant à produire moins de déchets en lançant un appel à projets. Pour les lauréats : des aides financières et techniques.

Donner de l'élan aux projets
Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac visent l'objectif d'amener la Charente à réduire de 20% les

déchets produits par les ménages. La sensibilisation des habitants au fait de consommer moins et mieux est indispensable. Mais pour changer de comportement, chacun doit pouvoir trouver à proximité de chez-lui les moyens concrets d'adopter ce mode de vie plus responsable : des épiceries vrac, des acteurs du réemploi, des producteurs locaux, des entreprises de l'économie circulaire...

Pour cela, les collectivités se doivent d'être cohérentes avec leur message en encourageant et soutenant les initiatives actuelles ou futures pouvant démultiplier les actions de réduction des déchets sur le territoire.

Afin d'impulser ce changement, le Concours "J'agis pour Réduire" a été lancé en novembre 2019. Ce concours est une des 50 actions prévues dans le cadre du Programme

Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la Charente.

Le Concours J'agis pour Réduire

Cette première édition du Concours était ouverte aux entreprises artisanales, industrielles, de services, start-ups, micro entreprises, Très Petites ou Moyennes Entreprises, travailleurs indépendants, mais aussi aux exploitants agricoles charentais ou exerçant leur activité en Charente.

Les projets éligibles sont des réalisations ou des projets innovants dans les domaines de l'écoconception, de la sensibilisation, de l'usage des emballages et achat durable ou du réemploi des matériaux...

Une enveloppe globale de 10 000 € a été allouée aux 4 lauréats avec

des soutiens variant de 1 000 € à 5 000 € selon les catégories. Cette aide financière peut être complétée d'une aide technique en cas de besoin et de l'accès au réseau de communication des collectivités.

Les prix 2020

7 finalistes parmi les 16 candidatures en lice ont été sélectionnés pour l'intérêt de leur projet puis invités à le présenter au jury final qui s'est tenu le 8 juillet.

Pack de textiles de puériculture bio pour les parents, valorisation du pain dur en farine, épicerie vrac ambulante, magasin bio local, réutilisation du linge hôtelier, enseigne proposant des produits alimentaires déclassés ou plateforme de mise en relation des surplus de fruits et légumes...



-30 kg
de déchets par an et par habitant en 2025 : c'est l'objectif que se sont fixées les collectivités charentaises

“ **démultiplier** les actions de réduction des déchets **sur le territoire** ”

Concours J'agis pour Réduire : les lauréats

GRAND PRIX « J'agis pour réduire » à La Loco Bio (sud Charente) pour le projet le plus innovant ayant un impact sur la réduction de déchets - 5 000 €.

PRIX « Coup de Coeur » à Amandine en vrac (nord Charente) pour le projet innovant ayant un impact sur la réduction de déchets - 3 000 €.

PRIX « J'agis pour réduire les déchets chez mes clients » 3 p'tits chamailleurs d'Angoulême pour une solution locale de réduction des déchets chez les clients - 1 000 €.

PRIX « J'agis pour réduire mes déchets » à la Boulangerie de St-Michel pour une initiative interne de réduction des déchets - 1 000 €.

Avec les relais de diffusion de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'agriculture, des collectivités (services économiques, services Territoires à Energie Positive - TEPOS), de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Pôle image Magelis, d'Alliance Entreprises, du Club entrepreneurs 16, d'Eurekatech, de l'Union Patronale de la Charente, de l'ADIE, d'Heliscoop, d'Alter'incub Poitou-Charentes, du Club des Jeunes Dirigeants...



Si le palmarès de cette première édition a fait l'unanimité du jury composé d'élus, de représentants du domaine économique, des chambres consulaires, d'associations ..., l'analyse des projets a fait l'objet de nombreux échanges car tous présentaient un grand intérêt en terme de prévention et de réduction des déchets.

Les gagnants du concours sont cette année : La Loco Bio, 3 p'tits chamailleurs, Amandine en vrac, la boulangerie de St-Michel.

Les dossiers NoGasp, Le Potager d'à Côté, Du Beau Linge, également en lice, doivent aussi être salués pour leur qualité et leur contribution active à la logique de prévention, de territoire et d'utilité publique souhaitée par l'action J'agis pour Réduire.

A moyen et long terme

Cette première expérience a montré la mobilisation du tissu économique charentais soucieux de son impact environnemental et sociétal. Ces acteurs ont besoin d'être mis en avant. L'ambition de cette action est donc multiple : participer au développement, assurer sa pérennité mais aussi faciliter l'identification de ces démarches par les usagers.

Les collectivités travaillent également à la conception d'espaces permettant une mise en relation plus aisée de l'offre et des citoyens (tiers lieux, site web de géolocalisation...).



i Découvrez la présentation des projets des 4 lauréats en visionnant les interviews réalisées juste après la remise des Trophées J'agis pour Réduire en juillet dernier : sur la page facebook calitom16 ou la chaîne Youtube calitom.



Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac, chargés de la prévention et de la réduction des déchets sur le département, se sont unis pour mener ensemble le programme de réduction des déchets J'agis pour Réduire.

Le budget prévention réduction des déchets

En 2017, les collectivités ont préféré fermer l'usine d'incinération de La Couronne et ne pas construire de nouvel équipement de traitement des déchets au coût estimé de 90 millions €. Pour maintenir cette décision, la Charente doit considérablement réduire ses déchets. Il a donc été décidé de convertir la somme qui aurait été nécessaire à la construction d'un site de traitement en budget destiné à atteindre les objectifs de prévention des déchets. Depuis 2 ans, une participation de 5 €/habitant est prévue au budget de Calitom pour les actions menées par les équipes de prévention (compostage, animations, aides aux initiatives...).

1 661 000 € Budget prévention 2020



i Le Comité -20%

Le comité -20% est l'instance de pilotage du plan de prévention des déchets de la Charente. En parallèle du Concours J'agis pour Réduire, il est le guichet unique des initiatives locales charentaises. Ceci simplifie les démarches administratives des porteurs de projets et l'accès aux conseils techniques, outils, appuis locaux... Il peut aussi accompagner la conduite de politique de développement durable (établissement des PLUI, gestion des espaces verts, exemplarité...).

“ Chaque semaine, environ **357** sacs en papier sont utilisés en magasin ”

Lauréat du Grand Prix "J'agis pour réduire", la Loco Bio à Chalais assure la distribution de produits alimentaires, d'hygiène, de santé... issus de l'agriculture biologique, et travaille sur la diminution des déchets d'emballage. Pour poursuivre son action, l'équipe du magasin souhaite aller plus loin dans la démarche.



Comment fonctionne la Loco Bio ?

Nous sommes une société coopérative qui a vu le jour en 2016 pour reprendre la suite d'une petite biocoop, avec l'historique d'une coopérative de producteurs et de consommateurs. Nous sommes une équipe de 3 personnes à y travailler : Camille Benabent, Juliette Pichon, Sylvie Guillet et jusqu'à très récemment Stéphane Traumat. Nous fonctionnons avec 62 coopérateurs, qui détiennent une part du magasin, et qui viennent régulièrement nous aider. La Loco Bio est gérée collectivement. Toutes les décisions importantes sont prises en assemblée générale. C'est une entreprise citoyenne, avec le souci de trouver un juste équilibre entre nos prix d'achat, nos frais et les prix de vente que l'on essaie d'adapter aux revenus moyens locaux.

On y trouve des produits locaux, bio, éco-responsables ?

Nous proposons des produits alimentaires, d'hygiène, de

santé... bios et locaux lorsque c'est possible ou en achat direct, sans intermédiaire. L'idée est de valoriser le lien avec les producteurs, l'échange humain. Nous sélectionnons aussi les produits en fonction des modes de transport (pas en avion), de production (jamais en serre chauffée)... et en nous adaptant entre les demandes de nos clients et ce que nous pouvons proposer de plus éthique.

Vous essayez de réduire un maximum les déchets ?

A plusieurs niveaux. Déjà par une sélection rigoureuse des fournisseurs en fonction des emballages qu'ils proposent (gros contenants, papiers, kraft...) ou qu'ils acceptent de changer ou encore pour certains de reprendre. Il nous arrive d'arrêter d'acheter certains produits. Le plus gros problème, c'est que le plastique est le mieux adapté pour conserver les produits. En changeant pour d'autres, nous devons donc gérer nous même les problèmes de stockage et de conservation. C'est beaucoup de travail.

Nous faisons aussi tout un travail de sensibilisation auprès de nos clients à la réduction des déchets. Par exemple, pour réduire l'utilisation des sacs en papier, nous avons mis en place un bar à bocaux gratuits. Les clients peuvent en déposer ou en emprunter gratuitement pour leurs achats en vrac. Ça permet de faire changer les habitudes progressivement.

Quels projets avez-vous avec le prix obtenu ?

Nous souhaitons poursuivre cette démarche en offrant des sacs en tissu réutilisable pour chaque famille. Et ensuite proposer avec nos coopérateurs des ateliers couture gratuits pour fabriquer ses propres sacs en tissu. Nous voulons aussi développer les achats en vrac et pour cela acheter à d'autres distributeurs. Et pour le stockage, acquérir une seconde chambre froide qui favorisera l'achat dans des emballages produisant moins de déchets. C'est un travail expérimental. Nous évoluons progressivement avec nos clients.

Les gros cartons

Avec la rentrée, les déménagements... vous avez des cartons que vous souhaitez jeter ?

Les gros cartons sont à déposer en déchèterie. Seules les cartonnettes d'emballage vont dans le sac jaune !

Les cales en polystyrène qui protègent certains articles vont aussi en déchèterie où elles seront recyclées.

En revanche, **les sangles en plastique, les chips et billes en polystyrène** sont à mettre dans le sac/bac noir.

Un doute ? Rendez-vous sur www.calitom.com / rubrique "Où va ce déchet"



“ Où jeter les **masques, gants et mouchoirs** ? ”

Covid-19 : quelques gestes de précaution par rapport aux déchets usagés.

Pour limiter la transmission du virus et éviter de contaminer les opérateurs de tri, ne jetez pas vos mouchoirs, masques et gants usagés dans les sacs jaunes !

Pour les jeter correctement, rassemblez-les dans un sac fermé avant de les jeter dans le sac noir avec vos ordures ménagères.



i Pour suivre régulièrement l'état des services de votre collectivité et les consignes dans le cadre du Covid-19, rendez-vous sur la page internet ou la page Facebook.

Déposez vos téléphones mobiles et smartphones hors d'usage en déchèterie. Ils seront recyclés par Ecosystem !



Zéro déchet au jardin en automne

Les feuilles commencent à tomber et les premières gelées pointent leur nez... Nul doute, l'automne est bien installé ! Une saison idéale pour protéger son sol de l'hiver et le préparer pour le printemps.

Utilisez les feuilles en paillage
Profitez de l'abondance de feuilles mortes en cette saison pour les utiliser en protection hivernale sur et autour des plantes frileuses laissées en pleine terre. Disposez-les en lit épais sur les végétaux sans feuillage, et en gros amas autour de ceux qui gardent leurs feuilles en hiver sans pour autant les étouffer. Par ailleurs, en se décomposant, les feuilles

apporteront des éléments nutritifs et amèneront le sol.

Broyez les tailles des arbres
Si vous entreprenez de tailler votre arbres en automne, pensez à broyer les branches et rameaux. Vous pourrez utiliser ce broyat en l'épandant sur les sols à cultiver sur une épaisseur de 3 cm environ. Une protection idéale pour l'hiver et un excellent amendement en vue du printemps !

i Retrouvez plus de conseils et d'astuces dans le guide "Mon jardin zéro déchet" en téléchargement sur www.calitom.com/réduire/compostage.





Quelques rappels à savoir en déchèterie !

Pour gagner du temps et faciliter les dépôts, quelques gestes simples peuvent être réalisés avant de vous rendre sur site et une fois sur place.

Chez vous : trie vos déchets par nature. Pour des objets en bon état, mettez-les de côté pour des associations ou pour la recyclerie.

Sur place : suivez les consignes de l'agent de déchèterie dont le rôle est de faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur, en

plus de ses missions techniques, administratives, logistiques... Triez bien vos déchets et laissez le site propre. La récupération est interdite. Toute entrée sur le site engage à respecter le lieu ainsi que les agents et les autres usagers. A défaut, l'accès peut être interdit.

i L'agent de déchèterie n'a pas pour mission d'aider au déchargement ! Merci de vous présenter sur le site au moins dix minutes avant l'heure de fermeture.

Furoshiki : l'emballage réutilisable



Envie de troquer vos emballages jetables, papiers cadeaux ou encore sacs plastiques contre un emballage réutilisable et écologique ?

Adoptez le Furoshiki, une véritable alternative venue tout droit du Japon, 100% récup' et zéro-déchet. Pour cela, rien de plus simple. Vous pouvez utiliser du tissu de récupération pour le confectionner : chutes, foulard, drap, torchon, taie d'oreiller, vêtement non porté... De forme carré, les objets seront bien maintenus et avec élégance grâce à un savant système de pliage et de noeuds.

i Pour fabriquer votre propre Furoshiki, découvrez plein de tutos vidéos sur internet !

astuces zéro déchet



Les fêtes de fin d'année approchent et sont souvent synonymes de déchets à profusion. Pour la décoration de votre maison, de votre table, le choix du sapin... avez-vous pensé à réaliser une déco 100% naturelle et récup' ?

Le sapin

Chaque année se repose la même question : vaut-il mieux privilégier un sapin naturel ou un sapin artificiel réutilisable ? Et si on choisissait une autre alternative : celle du sapin réalisé en bois de récup' ? Pour cela, rien de plus simple en utilisant du bois de palette ! Et si vous n'avez pas envie de le bricoler par vous-même, rendez-vous à la Boutique Calitom : des fabrications réalisées en atelier à partir de bois de récup' vous attendent !

La table

La nature regorge de matériaux et de végétaux. Nul besoin de courir les magasins à la recherche du dernier objet tendance. Procurez-vous en forêt des pommes de pin, du

houx, des baies rouges, des branches de sapins, du lierre, des bûches de bois, des étoiles d'anis, des bâtons de cannelle... pour agrémenter votre table.

Pour le centre, coupez une bûche en deux dans le sens de la hauteur, réalisez des trous pour y glisser des grosses bougies. Utilisez des pommes de pins en marque place. Et pour vos ronds de serviette, nouez une branche de lierre et fixez des baies rouges. Des rondins de bois d'1 cm d'épaisseur pourront faire de jolis dessous de plats et d'assiettes.

Les décorations

Une bonne alternative aux bombes à neige : le Blanc de Meudon. Naturel et peu cher, mélangé à de l'eau, il convient pour décorer les vitres !

Portail de subventions

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets, le comité -20% soutient les structures, associations, particuliers, collectivités... à l'acquisition de produits durables ou permettant de réduire les déchets ainsi qu'aux initiatives locales en faveur de la réduction des déchets.

Dorénavant, pour faire vos demandes ou déposer vos projets, vous pouvez vous rendre directement sur la plateforme dédiée : <https://subvention.calitom.com>. Toute la procédure y est expliquée.

N'oubliez de vous munir de vos pièces justificatives (facture d'achat, RIB, justificatif de domicile) pour les demandes de subventions (poules, poulaillers...).



Plus de 25 000 tonnes de gravats ont été collectées en 2019 au sein des déchèteries, soit l'équivalent de 71 kg/an/hab, la deuxième filière juste après les végétaux. Béton, parpaings, déblais, carrelage, cailloux, ardoises, tuiles... Autant de matériaux collectés qui peuvent avoir une seconde vie.

Dans une logique d'économie circulaire pour le traitement de ses filières, Calitom a privilégié la piste du réemploi pour les valoriser en local, en Charente. Les gravats sont ainsi proposés et mis à disposition des collectivités, entreprises et particuliers gratuitement afin de servir de remblai.

Vous êtes un particulier, vous réalisez des travaux et vous avez besoin d'élever un terrain ou de

comblé un creux ou un vide ? Pour bénéficier de gravats, vous pouvez faire une demande écrite à l'adresse ci-dessous, en précisant le lieu d'utilisation, la quantité (minimum de 10 m³) et la période de dépôt souhaitée ainsi que vos coordonnées (n° de téléphone compris).

Les livraisons sont possibles pour les sites à moins de 20 km d'une déchèterie, sous réserve d'accessibilité. Un rendez-vous sera fixé sur place pour vérifier la faisabilité technique.

i Adressez votre demande par mail à tlebourhis@calitom.com ou par écrit à l'adresse suivante : Calitom / ZE La Braconne / 19 route du Lac des Saules / 16600 Mornac. Plus d'informations par téléphone au numéro vert 0 800 500 429

Jours fériés des 11 novembre, 25 décembre et 1^{er} janvier !

Le service de collecte n'est pas assuré. Toutes les collectes sont décalées d'un jour à compter de ce jour férié. Pour la ville de Cognac, rendez-vous sur le site internet pour retrouver vos jours de collecte.

La Boutique de Calitom



Achetez en ligne et passez chercher vos commandes en drive !

Meubles, literie, vaisselle, livres, vélos, jouets, luminaires, bibelots... rendez-vous sur le site internet de la Boutique Calitom pour faire de bonnes affaires pour vos cadeaux de Noël à petits prix. Passez ensuite chercher vos commandes, sur rendez-vous ! www.laboutiquecalitom.com

Pour connaître les dates de vente, rendez-vous sur www.laboutiquecalitom.com, ou www.calitom.com, ou facebook/calitom16

“ Acheter en vrac, c'est consommer au plus juste, sans gaspillage ”

Une épicerie vrac ambulante sur le secteur nord-est Charente : c'est le projet qu'Amandine Chabeaud souhaite lancer prochainement en vue de proposer des produits secs et liquides en vrac sur les marchés. Lors du concours "J'agis pour réduire", son initiative a séduit le jury qui lui a attribué le prix "Coup de Coeur".



Le projet "Amandine en vrac", c'est quoi précisément ?

Il s'agit d'une épicerie ambulante, au sein d'un camion aménagé, qui proposera des produits secs et des produits d'entretien et de cosmétique en vrac sur les marchés, tels que riz, pâtes, lentilles, céréales, sucre, farines, café, thé, chocolat, bicarbonate, cristaux de soude, savon, déodorant, dentifrice... Ils seront au maximum locaux, bio ou de qualité, nous avons la chance d'avoir tout un vivier de producteurs variés en Charente et alentours. L'idée est de venir compléter l'offre de produits frais sur les marchés sur le secteur nord-est Charente.

Quels avantages au vrac ?

D'abord, on produit moins de déchets d'emballage. Chacun pourra venir avec ses propres contenants qu'il s'agisse de sachets papiers, tissus, bocaux... En amont, la difficulté est de trouver des producteurs cohérents avec cette démarche et qui fournissent

en grande quantité. Ensuite, on consomme plus juste et on gaspille moins. On prend uniquement la quantité dont on a besoin. C'est donc également plus économique.

Comment vous est venue l'idée ?

Après un parcours professionnel varié auprès des enfants, dans le bâtiment... et une formation en vente et communication, j'avais l'envie de créer un projet en lien avec les gens, le terroir, les productions locales... Une discussion avec une mère de famille quant à la quantité de sac jaunes que nous sortions et des événements personnels sont venus interroger notre manière de consommer. Nous avons eu une prise de conscience familiale. Nous souhaitons produire moins de déchets, manger plus sainement, consommer différemment... J'ai commencé par faire ma propre lessive, retourner sur les marchés pour acheter des produits frais de qualité et locaux. Mais à part en me rendant sur Angoulême,

je n'avais pas de solution pour acheter mes produits d'épicerie en vrac sur mon secteur géographique en nord charente. C'est ainsi que mon projet a mûri.

Acheter en vrac nécessite de changer ses habitudes ?

Si autrefois c'était une habitude, la pratique s'est perdue avec l'avènement des supermarchés. Il faut donc revenir vers les gens pour leur proposer ce service. C'est aussi un service de proximité alors que la population est vieillissante. L'enquête réalisée au préalable a montré une envie de faire attention à ses déchets, sa consommation, privilégier les produits de qualité et locaux. Depuis le confinement, c'est encore plus flagrant.

D'autres projets à venir ?

A terme, j'aimerais aussi proposer un drive, avec une solution de commandes via un site internet et le retrait des achats sur un lieu prédéfini. Et peut-être aussi des ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques.

MES DÉCHETS DE SOINS

MODE D'EMPLOI

Je récupère gratuitement ma **boîte à aiguilles** chez un pharmacien

Je me **soigne et remplis** ma boîte chez moi

Je la rapporte **en pharmacie**



NE JAMAIS JETER À LA POUBELLE !



Si vous jetez vos aiguilles dans votre poubelle jaune, elles provoqueront des accidents. Les agents de collecte ou de tri des déchets se piquent, ce qui peut faire l'objet d'un traitement médical préventif et d'un suivi très lourd... **et ce traitement ne permet pas toujours d'écarter le risque de contamination !**